

**Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 18 juin 2018**

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

Secrétaire de séance : Mr BOUSSARD

Observations : néant

**2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

**A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES**

Présentation des devis de travaux vus en commission du 31 mai :

Le conseil donne pouvoirs au maire à l'effet de signer les devis ci-dessous :

- cloisons maternelle à l'école : 6.352 € HT
- Auto laveuse salle de sports : 2.125 € HT (y compris reprise de l'ancienne pour 1.600 €)
- peinture fenêtres extérieures mairie : 1.899 € HT
- réfection arrière de l'église : 8.019 € HT

Demander un 2<sup>ème</sup> devis pour :

- Peinture entrée salle des fêtes et restaurant scolaire.

Par ailleurs, Mr MARY donne quelques informations concernant :

- des inondations au théâtre et à la maison de retraite lors des fortes pluies des jours précédents,
- odeurs à la salle des fêtes : voir la VMC
- rappels pour les demandes de travaux par les associations sur les bâtiments communaux (club house) : faire les demandes avec des délais raisonnables
- école : préau et dalles à peindre avant visite officiel d'Henry Dès (le 8septembre)

**B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINE**

Mr RENAUDET informe le conseil que le planning des travaux prévus a été bousculé par l'importance des inondations notamment sur la route de Clessé, mais aussi sur le bassin d'orages route de Parthenay (regard bouché), la Brétinière, Nantilly, la Priaudière, La Poitevinière, Mon Plaisir, le Bas Gourneau, le Haut Gourneau et route de la Noue Ronde.

Rappel des compétences en matière de réseaux eaux pluviales :

- agglo pour les réseaux du bourg
- et commune pour les bus dans les villages. A ce sujet, Mr RENAUDET indique que le réseau est sous dimensionné pour recevoir de telles quantités d'eaux pluviales.
- Empierrement 200 T à refaire en grande partie à la suite des inondations.

Suite des travaux voirie :

- Peinture au sol réalisée semaine 27.
- Réception de l'enrouleur pour l'arrosage des terrains du stade. A ce sujet, Mr le maire indique que l'état de la pelouse est très satisfaisant après le passage de l'entreprise chargée de l'entretien du terrain. Il reste 2 passages à faire dans le courant de l'année.
- Fleurissement du parterre Place St Martin : maçonnerie en cours
- Arrachage de la haie côté droit du cimetière + jachère fleurie réalisé par les agents communaux
- Panneaux signalétiques en cours de pose

Remarque de Mr GOYEAU : trottoirs route de Clessé le long de l'école : veillez à couper les fleurs ou les herbes hautes le long des murs qui encombrent et empêchent le passage sécurisé des piétons.

**C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES**

- Conseil des jeunes : recherche d'un nom pour le parc de détente et pose d'une boîte à idées le 14 juillet, inauguration à prévoir
- TAP : activité Pêche à Amailloux en cours, préparation kermesse et boum de fin d'année
- Cantine : self le 5 juillet (196 enfants pour terminer l'année)

**D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES**

Réunion de la commission le 22 mai. Mme PICHÉRIT donne le programme du 14 juillet :

- Electricité : demander à Mr HUARD de brancher le câble dans la salle de la paroisse (coffret à poser).
- Sonorisation : demander un devis de location sono

**E) COMMUNICATION – INFORMATIONS**

Mr le maire fait part de plusieurs informations :

- emplacement de la vente des melons : 12 €/jour du début juillet à fin aout
- AG du Rural le 26 juin à 20 h 30 à la salle des fêtes : Mr RENAUDET participera
- bulletin municipal 2018 : distribué par les conseillers municipaux disponibles semaine 27

- législation sur les enseignes publicitaires en agglomération : 14 enseignes sur la commune en terrains privés. Affaire à suivre.

- AG du Basket Club le 22 juin à 20 h 30 à Faye l'Abbesse : excuses

- AG de Chiché s'Ouvre le 29 juin à 20 h 30 : le maire participera

- Réunion du CCAS le 25 juin à 18 h 30

- Conseil d'école le 26 juin

- enquête publique du 4 au 21 septembre 2018 pour la rénovation des banquettes publiques de l'étang de Bandouille

- PLUi : réunion le 27 juin, le groupe de travail constitué doit être présent à 21 h 10 précises à la salle des fêtes de Noirlieu. Présentation du périmètre urbain de la commune, des zones humides, du développement des zones constructibles, etc... Mr MARY tient à être supporté par l'ensemble du groupe de travail car les informations qui seront données vont être déterminantes pour l'avenir et le développement urbain de notre commune.

- bureau de Familles Rurales : changement des membres avec une co présidence : Mmes ROBIN et TURLAIS

- venue du Père Clause MOUSSOLO à Chiché le 22 juin vers 17 h, le conseil paroissial demande que la commune offre l'apéritif. Accord du conseil.

- voitures – épaves stationnées sur la commune : une procédure va être mise en place pour les mettre à la casse à défaut de l'intervention de leurs propriétaires.

- bureau d'études Pierre et Eau pour le rond-point de la RN 149 : courrier recommandé à adresser car Mr VIDALIE ne répond pas à nos appels téléphoniques et nos multiples relances pour l'avancement du dossier.

- information de l'Académie de Poitiers : le PEDT est caduque car les TAP se terminent en fin d'année scolaire 2017/2018.

### **3. AFFAIRE CHEMIN DES 4 BORNES : JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF AUDIENCE DU 29 MAI**

Le tribunal administratif a rejeté la requête de Mr Claude VOUE qui visait à annuler les délibérations du conseil municipal relatives à cette affaire.

Le plaignant a maintenant 2 mois pour faire appel auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux.

A ce sujet, le maire donne lecture du courrier de Mr Serge MERCERON du 15 juin 2018.

Mr le maire apprécie le message de Serge et va le remercier de cet épilogue heureux.

Le conseil municipal est sensible à cette prise de position qui va dans le sens de l'intérêt général.

Le projet de vente de l'allée des 4 bornes va pouvoir aboutir.

L'achat des 8 ha de bois pourra se réaliser pour aménager un espace communal en bordure du bourg.

### **4. VENTE DES TERRES DE LA CHAPELLE ST MARTIN**

Suite à la précédente réunion du conseil municipal, le maire propose au conseil municipal de contacter la SAFER pour confier la négociation, l'estimation et la vente de ses terres. Affaire à suivre.

### **5. COURRIER AU SOUS-PRÉFET CONCERNANT LA SAPINIÈRE DE NANTILLY**

Mr RENAUDET informe le conseil qu'il a finalement eu un contact avec une personne de l'ONF qui doit se déplacer. Revoir l'exploitant agricole pour connaître son souhait de louer ou d'acheter la sapinière.

## **6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OUVERTURE DE LA « M.A.M. » :**

Courrier adressé aux conseillers municipaux informant de l'ouverture de la MAM en juillet 2018.

Les assistantes maternelles demandent à la commune d'avancer la caution de 600 € + prise en charge de travaux et achats divers.

En l'état actuel du dossier et pour se conformer à la législation, le conseil ne se prononce pas et le dossier sera étudié en commission avant toute décision d'aides.

Question à poser à l'Association Départementale des Maires.

## **7. TRAVAUX EFFACEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE CLESSÉ : DEVIS LAMPADAIRES ET DEMANDE SUBVENTION SIEDS**

Accord du conseil pour demander la subvention avec un plafond de 10.000 €.

Pour être en conformité avec la réglementation (travaux supérieurs à 25.000 € HT) : demander un autre devis pour la fourniture et la pose des candélabres. Mr RENAUDET contactera l'entreprise Bouygues.

## **8. POINT SUR LA RÉORGANISATION DES ÉQUIPES DES AGENTS COMMUNAUX : DEMANDE D'INTÉRIMAIRE AVEC ATOUT SERVICE ET ACHAT D'UNE AUTO LAVEUSE POUR LA SALLE DE SPORTS**

Le maire informe que 3 réunions ont déjà eu lieu avec le groupe de travail et les employés communaux concernés par la réorganisation et une prochaine aura lieu le 27 juin prochain.

Les plannings sont revus pour supprimer un poste d'adjoint technique et compenser les TAP. Les heures de présence d'agents à l'école seront revues en fonction de la nouvelle semaine à 4 jours.

Par ailleurs, un intérimaire a été recruté pour quelques semaines par l'intermédiaire de Atout Services. Le conseil municipal donne pouvoirs au maire à l'effet de signer une convention avec Atout Service.

## **9. DEMANDE DES ÉCOLES POUR L'EDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE**

Les écoles ont fait une demande pour 25 heures à 55 € pour chaque école. Accord du conseil.

Revoir le nombre d'heures à la baisse pour la rentrée 2019.

## **10. POINT SUR LES LOCATIFS : CAUTIONS RETENUES**

Les cautions de Mr MORIN (logement n° 3) et de Mme LABERTHONNIERE (logement n°1) sont retenues car les locaux ont été restitués dans un état non conforme à l'état des lieux d'entrée. De plus, une somme forfaitaire de 500 € sera demandée à Mr MORIN pour réparations diverses (évier + plan de travail de la cuisine, nez de marche notamment). Accord du conseil.

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

- recensement de la population 2019 aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Mme RAMBAULT est nommée coordinatrice communale. 4 agents recenseurs seront nommés par le maire. Voir avec les agents qui ont procédé au recensement en 2014.
- Bornes de recharge électrique installées par la Région sur le domaine public de la commune : voir auprès de l'assurance de la commune pour les assurer.